



# Association Accords Majeurs

## Fiche d'inscription pour l'année 2026-2027

### Tarifs Habitants du Territoire GPSO

(Boulogne-Billancourt, Chaville, Issy-les-Moulineaux, Marnes-la-Coquette, Meudon, Sèvres, Vanves et Ville-d'Avray)

☺ **Nom et Prénom** : .....

👤 **Date de naissance** : ...../...../..... (majorité requise au 07/09/2026)

🏠 **Adresse** : .....

🏡 **Ville** : ..... **Code postal** : .....

☎ **Téléphone fixe** : ..... **Mobile** : .....

@ **Mail (tout en majuscules)** : .....

**Cocher la case** :       Première inscription       Réinscription

① **Adhésion** - L'adhésion à l'association entraîne l'acceptation de ses statuts qui sont disponibles sur le site [www.accordsmajeurs.com](http://www.accordsmajeurs.com)) : **Montant de l'adhésion** : 30 €

② **Cours d'instruments** (voir la liste des disciplines et des professeurs dans le document joint)  
Indiquer la ou les disciplines souhaitées et cocher les modalités choisies.

**Instrument 1** : ..... **Instrument 2** : .....

Pratiqué depuis : ..... Niveau :  débutant  intermédiaire  confirmé

Professeur : .....

#### Cours d'instrument en soutien individuel donnant droit au tarif réduit de pratique collective

- 30 mn toutes les 2 semaines      318 €  
 30 mn par semaine      538 €

#### Cours d'orgue

- 30 mn par semaine 568 €  
 45 mn par semaine 848 €

③ **Cours de chant classique** (donnant droit au tarif réduit de pratique collective)  
Pratiqué depuis : ..... Niveau :  débutant  intermédiaire  confirmé  
Professeur : .....

#### Chant individuel sans accompagnement

- 30 mn toutes les 2 semaines      318 €  
 30 mn par semaine      538 €

#### Chant individuel avec accompagnement

- 30 mn par semaine      868 €  
 45 mn par semaine      1248 €  
 45 mn toutes les 2 semaines      668 €

④ **Pratiques collectives** : voir la liste dans le document joint et les tarifs dans le tableau au verso  
Indiquer votre choix de pratiques collectives en recopiant la référence, le titre et le nom du professeur

- .....
- .....

Si vous n'avez pas souscrit à une pratique individuelle, le tarif plein s'applique.

Si vous avez souscrit à une pratique individuelle, le tarif réduit s'applique (hors comédie musicale).

Si vous n'avez pas trouvé de pratique collective correspondant à votre situation, cocher la case suivante:

- Pour la saison 2026-2027, je sollicite auprès du Directeur artistique l'autorisation exceptionnelle de ne pas participer à une pratique collective

Pratiques Collectives	Références (voir liste)	Tarif de la pratique collective seule (Tarif plein)	Tarif associé à un cours individuel (Tarif réduit)
Chorale	Ref 1	160 € (80 € pour une personne ayant un conjoint choriste inscrit au tarif plein)	<b>32 € (nouveau)</b>
Musique de chambre	Ref 2	160 €	<b>32 € (nouveau)</b>
Comédie Musicale	Ref 3	300 €	Non applicable
Danse contemporaine	Ref 4	Débutants 1h30 : 25 € la séance Expérimentés 2h00 : 35 € la séance	Non applicable
Atelier Jazz	Ref 5	160 €	<b>32 € (nouveau)</b>
Ensembles instrumentaux	Ref 6 à Ref 12	160 €	<b>32 € (nouveau)</b>
Ensembles orchestraux	Ref 13 à Ref 16	160 €	<b>32 € (nouveau)</b>
Orchestre symphonique	Ref 17	25 € en cas de répétitions supplémentaires	Non applicable

## 5 REGLEMENT – Report du montant des activités choisies et calcul du total

$$\textcircled{1} \boxed{30 \text{ €}} + \textcircled{2} \boxed{\dots\dots\dots \text{ €}} + \textcircled{3} \boxed{\dots\dots\dots \text{ €}} + \textcircled{4} \boxed{\dots\dots\dots \text{ €}} = \boxed{\text{TOTAL} \dots\dots\dots \text{ €}}$$

Modalités de règlement :

- **Par chèque:** payable en 1, 2 ou 3 chèques à l'ordre d'Accords Majeurs à remettre à l'inscription et encaissés comme suit :
  - Début octobre 2026 pour le 1er chèque représentant soit 40% du montant total, soit le montant total,
  - Fin janvier 2027 pour le 2<sup>ème</sup> chèque représentant soit 30% du montant total, soit le solde
  - Fin mars 2027 pour le 3<sup>ème</sup> chèque représentant le solde
- **Par Carte Bancaire:** (uniquement pour le **montant total de l'inscription**)
  - au siège de l'Association aux heures d'ouverture du secrétariat
  - en ligne de façon sécurisée sur le site Internet d'Accords Majeurs, en suivant le lien [Paiements | Accords Majeurs](#) (merci d'indiquer dans la case « Correspondance » les activités choisies et de reporter le calcul du montant total figurant ci-dessus)

## 6 Conditions particulières

- ♫ L'inscription est définitive seulement après accord du professeur et validation du Directeur artistique.
- ♫ Toute année commencée est entièrement due sauf en cas de maladie (certificat médical) ou de déménagement (prévenir par courrier avec un préavis minimal de 1 mois).
- ♫ J'autorise toutes photos, films ou enregistrements sonores dans le cadre des manifestations de l'Association et du Conservatoire, à des fins de promotion et dans un but non-commercial.
- ♫ J'accepte de recevoir les informations concernant « Mes Scènes Accords Majeurs » association de mécénat d'Accords Majeurs.
- ♫ J'accepte que mon adresse mail soit utilisée exclusivement dans le cadre des activités d'échanges entre adhérents et afin de développer la vie artistique de l'association.

**Je reconnais avoir pris connaissance des conditions particulières détaillées ci-dessus et je les accepte.**

**Je joins un justificatif de domicile dans l'une des communes de GPSO, datant de moins de 3 mois.** (L'association s'engage à restituer ce justificatif sur demande en fin de saison ou à le détruire.)

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'usage exclusif du Conservatoire et de l'Association. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données entré en application le 25 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent.

Date .....	Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :
------------	---